

ARTICLES.	Ordre.	Tarif.
<b>C</b>		
Cotonnade ( <i>voir</i> denims).		
Coton, fil de, à coudre, en écheveaux, noir, blanchi ou non,.....	17	12½ p. c.
“ “ à coudre en bobine. ....	17	25 p. c.
Coton gris, blanchi ou non, coton pour draps de lit, coutils, toile grossière, flanelle “ Canton ” non colorée, peinte ou imprimée.....	17	1c. p. v. c. et 15 p. c.
Coton ouaté ou peluché ( <i>voir</i> denims.)		
Coton, poignets en .....	8	4c. p. et 30 p. c.
Cotons à chemise à carreaux et rayés ( <i>voir</i> denims.)		
Coton, tissus de, non colorés, savoir :—Gaze ( <i>serims</i> ) et rideaux de fenêtres en gaze, batiste, mousseline à carreaux pour tabliers, brillantés, cordés, piqués, toile ouvrée, mousseline à rideaux et à moustiquaires; mousseline suisse, jaconas et percale, et linons unis, rayés ou à carreaux .....	17	25 p. c.
Coton, tous articles en, n.s.a.....	17	20 “
Couleurs métalliques, savoir :—Acide de cobalt, zinc et étain, n.s.a.....	14	Exempt.
Couleurs sèches, n.s.a.....	14	20 p. c.
Couperose.....	14	Exempt.
Coupes ou autres prix gagnés dans les concours.....	31	“
Courtes-pointes ou couvre-pieds piqués en coton ne comprenant pas les couvre-pieds ou courtes-pointes tissés .....	17	35 p. c.
Coussinets d'escaliers.....	17	25 “
Couteaux à foin et fourches de toutes sortes à quatre, cinq ou six fourchons.....	9	\$2 p. douz. st 20 p. c.
Coutellerie, n.s.a.....	9	25 “
Coutellerie plaquée, savoir :—Couteaux en tout ou en partie, d'un prix moindre que trois piastres et cinquante centins.....	9	50c. p. douz. et 20 p. c.
Coutils à corsets ( <i>voir</i> jeannettes).		
“ ( <i>voir</i> denims.)		
Couvertes et flanelle de toutes sortes, n.s.a.....	15	10c. p. lb et 20 p. c.
Couvertures de chevaux, taillées, n.s.a.....	15	30 p. c.
Couvre-pieds en coton.....	17	35 p. c.
Craie argile à porcelaine ou de Cornwall, feldspath et pierre crayeuse moulus ou non moulus.....	26	Exempt.
Crayons d'ardoise.....	12	25 p. c.
Crayons de mine de toute espèce, en bois ou autrement.....	31	30 p. c.
Crème d'encolage.....	14	1c. p. lb.
Crème de tarte en cristaux.....	14	Exempt.
Crêpes de toutes sortes.....	18	20 p. c.
Crin frisé.....	23	20 “
Crins ou poils, nettoyés ou non, mais non frisés ou autrement ouvrés.....	23	Exempt.
Cristalleries et verreries, objets de, ornementés fabriqués expressément pour être montés en métal plaqué d'argent à l'usage de la table, lorsque ces objets sont importés par les fabricants de plaqués.....	26	20 p. c.
Cristaux d'étain.....	28	20 “
Croisilles ( <i>voir</i> molettes)		
Cryolithe minérale.....	29	Exempt.